

Le Portail

#233

Été

2026

Magazine municipal de Villeneuve-lès-Maguelone



SORTIR

Vos Festivités de l'été

Pages 24-25

P09

Actu :
Villeneuve-lès-Maguelone
filmée par le Pôle jeune

P10-11

Dossier :
Le point sur
votre taxe foncière

P14

Nouvelle
rubrique :
« En coulisses »

VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE





Au fil des pages

SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL MAIRIE

Place Porte Saint-Laurent BP15
34751 Villeneuve-lès-Maguelone CEDEX
04 67 69 75 75

Services administratifs :

du lundi au vendredi
8h30/12h - 14h/17h30
le mercredi, l'accueil est
ouvert jusqu'à 19h,
sur rendez-vous uniquement
(pour l'état civil et l'urbanisme)

CCAS

Maison de la Solidarité
101, boulevard des Écoles
04 67 69 04 04

PETITE ENFANCE

Crèche A petits pas
1, rue de l'Orée du Littoral
04 67 69 94 95

CENTRE CULTUREL

BÉRENGER DE FRÉDOL

235, boulevard des Moures
04 67 69 58 00

Du lundi au vendredi :
8h30/12h30 - 14h/17h30

Billetterie :
le mercredi et le vendredi matin

PÔLE FAMILLE

2, place des Héros
Scolaire et périscolaire : 04 67 69 75 95
Extrascolaire : 04 67 69 75 70
Païement/comptabilité : 04 67 69 75 87
Lundi : 8h30-12h / 14h-17h30
Jeudi : 8h30-12h / 14h-17h30
vendredi : de 8h30 à 12h

POLICE MUNICIPALE

Rue des Cyclamens
04 67 69 75 72

RELAIS PETITE ENFANCE

04 67 69 04 05

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Maison des associations
8, rue des Colibris
04 67 69 75 94
Lundi à vendredi : 9h/22h
Samedi : 9h/18h (avec badge)

SERVICE URBANISME

04 67 69 75 85
Reçoit sur rendez-vous,
le mercredi 8h30/12h - 14h/19h

HORAIRES SERVICES PLAGE DU PILOU (PLAGE OUEST)

Jusqu'au 30 septembre :

PARKING (payant)

Tous les jours, de 8h à 18h

PASSERELLE (gratuite)

En service tous les jours, de 8h à 20h30

PETIT TRAIN (gratuit)

Tous les jours, de 9h15 à 20h

Attention ! Dernier départ de la plage
vers la passerelle à 19h45

4 ■ Album

6 ■ Actu

14 ■ En coulisses

15 ■ Vivre ensemble

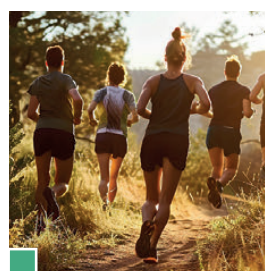
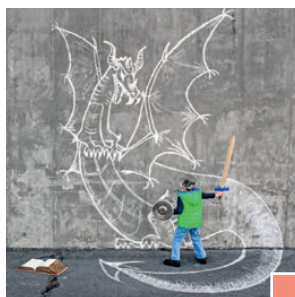
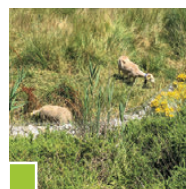
16 ■ Villeneuve éco-responsable

18 ■ Histoire et Patrimoine

20 ■ Zoom sur les associations

24 ■ Sortir à Villeneuve

27 ■ Tribunes libres



Le Portail,
magazine municipal de
Villeneuve-lès-Maguelone
est une publication trimestrielle
de la Mairie de
Villeneuve-lès-Maguelone.

Rédaction : Direction de la
communication

Direction de publication :
Virginie Martos-Ferrara
et Olivier Noguès

Crédits photos : Services
communication, événementiel, Envato
elements et Adobe Stock, sauf mention

Création originale : Brandie

Mise en page et impression :
LPJ Hippocampe

ISSN 1274-59-60

Dépôt légal à parution

- ÉDITO -

Chers habitants,

L'été s'installe à Villeneuve, et, avec lui, revient ce temps que nous apprécions tant, celui des rencontres, des soirées partagées, des rendez-vous festifs et de cette douceur de vivre qui fait le charme de notre commune.

Au fil des semaines, les places s'animent, les associations se mobilisent, les familles se retrouvent et nous profitons tous de ce qui fait la richesse de notre territoire. C'est une période où le village révèle pleinement son caractère, accueillant et profondément attachée aux liens humains.

Avec toute notre équipe, nous avons toujours grand plaisir à venir à votre rencontre lors des manifestations qui jalonnent l'été.

Nous sommes également heureux de répondre à vos invitations, de partager une fête des voisins, un événement associatif ou simplement quelques instants d'échange au détour d'une rue ou d'une place.

Nous revenons sur notre première édition de la Poulpinade Villeneuvoise, qui a rencontré un succès exceptionnel et un record de participation ! Ce nouveau nom n'est pas anodin. Nous avons souhaité affirmer plus fortement l'identité de cet événement et son ancrage dans notre commune, car il porte avant tout l'esprit, les traditions et l'art de vivre Villeneuvois. Puis grande nouveauté pour cette nouvelle édition, nous avons souhaité impliquer nos associations locales. Leur enthousiasme et leur savoir-faire ont largement contribué à cette réussite collective, dont nous pouvons être fiers.



Au service de notre commune avec écoute, proximité et détermination.

Ce début de mandat marque aussi le grand retour de la Fête de la Musique sur le Parvis de la Mairie. Cette manifestation emblématique retrouve toute sa place au cœur de notre commune avec un concert exceptionnel offert par la municipalité. Les occasions sont belles pour se retrouver et célébrer l'arrivée de l'été et de partager ensemble un moment festif et populaire placé sous le signe de la musique et de la convivialité.

Ces moments sont précieux. Ils nous permettent de rester au plus près de vos préoccupations, mais aussi de partager avec vous les joies, les projets et les réussites qui font avancer notre commune.

Cette année encore, de nombreux rendez-vous viendront rythmer la saison estivale. Ils sont le fruit d'un engagement collectif remarquable, celui des associations, des bénévoles, des agents municipaux, des commerçants et de tous ceux qui contribuent, chacun à leur

manière, à faire vivre notre commune. Nous souhaitons les remercier, tous, chaleureusement.

L'été est aussi une invitation à profiter pleinement de ce qui nous entoure, notre patrimoine, nos espaces naturels exceptionnels, nos traditions, mais aussi ces petits moments du quotidien qui font souvent les plus beaux souvenirs.

Nous aurons plaisir à vous retrouver tout au long de cette saison, dans les quartiers, lors des festivités et au gré de ces rencontres qui font la richesse de la vie locale.

Très bel été à toutes et à tous.

**Virginie Martos-Ferrara
et Olivier Noguès**
Maires de
Villeneuve-lès-Maguelone

28 mai
Gala du Collège



Traditionnel gala de fin d'année au collège des Salins

30 mai
Finale communale de la prévention routière



Samedi 30 mai, 46 écoliers ont été testés sur leurs connaissances et sur une épreuve pratique à vélo.

31 mai
Nouvelle saison taurine



La piste rénovée des arènes a été inaugurée le 31 mai, à l'occasion de la première course camarguaise de la saison taurine.

6 juin
Poulpinade



Une journée très « Poulpe ». La tablée des Manja-Pofres a réuni 4500 visiteurs !

21 juin
Fête de la musique



La fête de la musique a été marquée par le retour d'une édition municipale avec un concert offert par la Mairie.

Cérémonies



Outre la commémoration du 8 mai 1945, hommages ont été rendus aux victimes civiles et militaires d'Afrique du Nord (19 mars) aux déportés (26 avril) et aux résistants (27 mai).



Nouveau sur la commune

Vous venez de créer ou de reprendre un commerce, une entreprise ou d'ouvrir un cabinet à Villeneuve-lès-Maguelone ?

Vos coordonnées ont changé ? Cette rubrique vous est destinée.

Merci de transmettre vos annonces par mail à communication@villeneuvelesmaguelone.fr.

Ce service est gratuit.



Diana Flórez Joallerie contemporaine



Artisane bijoutière, Diana Flórez a installé son atelier de joaillerie en plein centre-ville. Elle travaille les émaux sur cuir et les métaux pour donner vie à des pièces uniques. La créatrice a également à cœur de transmettre sa passion et son savoir-faire. Elle propose des sessions d'initiation à la bijouterie au cours desquelles les participants découvrent les techniques du métier et repartent avec leur propre création.

Contact :
www.dianaflorez.com
07 62 07 03 77
📷 [dianasagranel](https://www.instagram.com/dianasagranel)

Élisa Salinas Auxiliaire de vie



Forte d'une double expérience en EHPAD (Pôle Alzheimer) et à domicile, Élisa Salinas propose ses services en CESU (Chèque emploi service universel) à Villeneuve-lès-Maguelone et alentours.

Disponible et flexible, Élisa maîtrise les gestes techniques essentiels, pour l'aide à la toilette, les transferts (lever-coucher), l'aide au repas et l'entretien du domicile.

Contact :
06 29 02 17 69
elisa.34110@hotmail.fr
elisa-a-domicile.fr

Jean-Paul Huberman conciliateur de justice



Confronté à un litige de moins de 5 000 € ? Faites-vous conseiller par un conciliateur de justice. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend (baux, conflit de voisinage/propriété, consommation, nuisance, prud'homme) entre une ou plusieurs parties. Pour les litiges concernant Villeneuve, une permanence est assurée par Jean-Paul Huberman, le premier mardi du mois à la Maison de la Justice de Lattes (1570 Avenue des Platanes, 34970 Lattes). Sur rendez-vous de 9h à midi.

Contact :
07 81 88 02 04
jean-paul.huberman-34@conciliateurdejustice.fr



« Les commerces sont l'essence même de la vitalité de notre territoire et vecteurs de lien social entre les villeneuvois. Merci aux commerçants pour la dynamique qu'ils insufflent jour après jour ! »

**Delphine Demarthe et Stéphanie Yennek,
élues déléguées aux commerces
et à l'artisanat**

Charles Mouysset Expertises 360 – désordres sur habitation



Fissures sur façade, infiltration d'eau, humidité, affaissements... Expertises 360 accompagne les Villeneuvois dans l'analyse technique des désordres affectant leur habitation, de l'origine aux conséquences qui en découlent. Expert indépendant, Expertise 360 intervient dans le respect des règles de l'art et des normes en vigueur (DTU, Eurocodes) et garantit une analyse rigoureuse et impartiale pour :

- Identifier les causes du désordre (structure, fondation, second œuvre)
- Evaluer les risques pour le bâti et ses occupants
- Assister en cas de litige (malfaçons, sinistres, conflits avec des tiers)
- Expertiser des biens avant acquisition ou après travaux.

Contact :

**Charles Mouysset – Expert
directeur général et Architecte
D.E HMONP
06 08 13 06 51 (de 9h à 18h)
technique@expertises360.fr
www.expertises360.fr**

MJL AUTO Garage du Larzat



Le Garage du Larzat a rouvert dans la ZAE du Larzat depuis le 19 mai 2026. Tenu par Benjamin, mécanicien (7 ans d'expérience) et Mary qui se charge de la prise en charge des clients. Passionnés d'automobile, Benjamin et Mary proposent l'entretien, le diagnostic, les pneus ainsi que les réparations mécaniques toutes marques. Situé 770 avenue du Moulin de la Jasse, le garage est ouvert du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi matin de 8h à 12h.

Contact :

**mjl.auto@outlook.fr
04 12 20 42 11
mjl.auto
MJL AUTO**

Brèves

Retour des expositions au centre culturel

Le centre culturel Bérenger de Frédol accueillera bientôt des expositions en ses murs. La première date et tous les détails vous seront bientôt annoncés !



Prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal se réunira à la rentrée, salle Sophie Desmarests. La séance est ouverte au public. La date vous sera communiquée. Vous pouvez également la suivre en direct depuis la page Facebook de la Ville.



Pour visionner les derniers conseils municipaux, rendez-vous sur notre page Youtube.

Mise au jour des vestiges d'un ancien quartier du XI^e siècle organisé autour de l'église Saint Étienne

Les découvertes de l'INRAP offrent une nouvelle lecture de l'histoire de Villeneuve-lès-Maguelone et révèlent la richesse archéologique du centre ancien.

Un quartier structuré dès le haut Moyen Âge

Villeneuve-lès-Maguelone est l'une des plus anciennes villae novae connues dans la région. Le site accueille au XII^e siècle l'église Saint Étienne, construite sur une petite butte dominant l'étang de l'Arnel. Sur l'emprise de la fouille à l'ouest de l'église, un large mur de terre, peut-être associé à un fossé, délimite un espace d'environ 25 m de rayon. À l'intérieur, les archéologues ont identifié au moins deux bâtisses implantées au carrefour de deux rues perpendiculaires. À l'extérieur de ce périmètre, sous l'actuelle place du Marché, les parcelles semblent cultivées ou dédiées au stockage des grains dans des silos.

Dans les décennies suivant cette première phase d'occupation, l'habitat se densifie : le mur en terre est abandonné, le fossé comblé et deux nouvelles pièces sont construites. Une troisième pièce est édifiée au nord-ouest d'une des rues, dont le revêtement devient empierré.

Les maisons sont bâties en terre crue, probablement extraite sur place. Les nombreux fragments de tuiles retrouvés dans les couches de démolition suggèrent des toitures en tuiles.

Dans l'une des pièces, les archéologues ont mis en évidence une acti-

vitité probablement artisanale, grâce à la présence de plusieurs foyers et de dépôts charbonneux, cendreux, parfois aussi de chaux. Dans les autres pièces, la succession des sols témoigne d'une occupation longue et entretenue.

Les fragments de céramique, les restes fauniques, mais aussi les fusaïoles liées au tissage, les lests de filets de pêche ou encore les pions de jeu découverts sur les sols et dans les remblais offrent un aperçu de la vie quotidienne des habitants.

Un bourg médiéval fortifié

Aux XII^e-XIII^e siècle, le bourg se dote d'un système défensif composé d'un fossé et d'un rempart. Plusieurs portes structurent l'accès au bourg, dont la porte Notre Dame, située près de l'église Saint Étienne et à seulement 500 m du Port du Pilou. C'est par cette porte que les évêques entraient dans la ville, empruntant le pont construit à l'initiative de l'évêque Arnaud, reliant l'île de Maguelone et sa cathédrale au littoral. La fouille a mis au jour une portion de cette enceinte en pierre de taille, ainsi que les vestiges de la porte.

Peut-être est ce à cette époque qu'est érigé le château médiéval.

L'Inrap

L'Institut national de recherches



Des fragments de vie mis au jour

archéologiques préventives est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 1800 diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles. Ses missions s'étendent à l'analyse et à l'interprétation scientifique des données de fouille ainsi qu'à la diffusion de la connaissance archéologique. Il est le plus grand opérateur de recherche archéologique européen.

Aménagement Montpellier Méditerranée Métropole – Ville de Villeneuve-lès-Maguelone
 Contrôle scientifique Service régional de l'archéologie (Drac Occitanie)
 Recherche archéologique Inrap
 Responsable scientifique Marie Rochette, Inrap

On leur a dit : et si on faisait un film sur Villeneuve-lès- Maguelone ?

Vous l'avez peut-être vu sur le site de la ville ou sur les réseaux sociaux, une dizaine de jeunes, encadrés par les animateurs du pôle jeunes et par un réalisateur en devenir Quentin Pladeau (voir ci-contre), ont produit « comme des pros », un film pour exprimer tout leur attachement à leur ville.



Dans ce film Andy, Enzo, Giulia, Mathis, Simon, Timéo, Mazhe, Ameline, Valentine, Anthony et Camille arpentent les rues, la plage et les équipements majeurs de Villeneuve-lès-Maguelone avec beaucoup d'humour pour mettre à l'honneur des lieux auxquels ils sont attachés. Les images filmées par drone sont belles, le script travaillé, les comédiens entraînés.

Ce projet audiovisuel témoigne du dynamisme et de la créativité du pôle jeunes. Une nouvelle initiative originale qui confirme la capacité de la structure à surprendre et à proposer des activités enrichissantes pour les adolescents. On adore !

Pour les parents en quête d'idées pour occuper leurs ados pendant les vacances scolaires, il ne faut pas hésiter à pousser la porte du pôle famille pour découvrir les prochaines surprises concoctées par les animateurs de la Ville.

+ d'info :

Pôle jeunes - 75-79 Avenue de Mireval

Tél 06 17 56 58 24

Film à retrouver sur la chaîne YouTube de Villeneuve-lès-Maguelone

Portrait express

Quentin Pladeau



« J'ai suivi un cursus général au collège de Villeneuve-lès-Maguelone et ensuite j'ai fait un BUT informatique au lycée.

Je fais partie de l'association atelier cinéma studio depuis la fin du collège. Elle est présidée par Stéfan Philippot, Monteur, Scénariste passionné de cinéma qui a créé le festival jeunesse en court ici à Villeneuve-lès-Maguelone et avec qui nous réalisons différents types de courts-métrages et films : horreur, comédie, sentiments, web série... Nous avons également travaillé sur différents courts-métrages à thèmes engagés contre le harcèlement scolaire, l'homophobie, le sexisme. Ils ont été récompensés dans de multiples festivals.

Plus tard, je souhaiterais travailler dans le domaine du jeu vidéo de préférence, ou bien dans le domaine informatique. »

Une taxe foncière* métropolitaine pénalisante pour les habitants de Villeneuve-lès-Maguelone

Le 28 avril dernier, Olivier Noguès et Virginie Martos-Ferrara, fraîchement élus, se sont abstenus lors du vote de l'augmentation du taux métropolitain de taxe foncière, passé de 0,16 % à 5,8 %. Une hausse importante justifiée par Montpellier Méditerranée Métropole pour financer les équipements et maintenir les services publics, mais jugée pénalisante et injuste par nos élus qui se désolent d'un héritage politique et assument pleinement leurs responsabilités. On vous explique pourquoi :

*sur le foncier bâti



Nos élus ont dénoncé une mesure pénalisante pour les Villeneuvois, alors que la taxe foncière à Villeneuve-lès-Maguelone est déjà particulièrement élevée : environ 40 % au-dessus de la moyenne départementale et 21 % au-dessus de celle des communes françaises comparables. Ils estiment également que les habitants bénéficient peu des services métropolitains, notamment en matière de transports.

“ Nous comprenons les contraintes budgétaires qui pèsent et les besoins de financement mais comprendre ne veut pas dire tout accepter. Nous avons fait un choix clair pendant notre campagne électorale de ne pas augmenter les impôts (...) Demander un effort supplémentaire de 5,8% en une seule fois nous semble trop brutal. Nous avons une responsabilité vis-à-vis de nos engagements. Nous avons été élus en promettant de ne pas augmenter les impôts et **cette parole, nous souhaitons la respecter**. Nous comprenons la situation, nous prenons nos responsabilités en votant le budget mais nous ne pouvons pas demander à nos habitants d'assumer ce taux trop fort, trop rapide. C'est un choix de cohérence et de responsabilité »

Extrait du discours de Virginie Martos-Ferrara lors du conseil de métropole du 28 avril 2026.

Pour financer les services publics

Avec cette hausse, ce sont 44M€ de recettes supplémentaires qui sont attendues par Montpellier Méditerranée Métropole. Des choix politiques assumés qui devront financer entre autres la **gratuité des transports en commun**, le maintien des quinze médiathèques et des quinze piscines ou le volet solidarité.

Lors de ce conseil, l'ambition de faire baisser la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères d'ici la fin du mandat a été posée.

Petit guide de la taxe foncière

Si au 1^{er} janvier vous êtes propriétaire d'un logement à Villeneuve-lès-Maguelone, alors vous devez payer une taxe foncière. Les locataires ne sont donc pas soumis à cette taxe.

Pour qui ?

La taxe foncière est encaissée par la commune de Villeneuve-lès-Maguelone et par la Métropole sur la base de taux différents qui s'appliquent sur la valeur locative de la maison ou de l'appartement dont vous êtes propriétaire.

Comment est-elle calculée ?

Cette taxe est calculée selon le revenu net cadastral du bien concerné.

Ce revenu net cadastral est en fait la moitié de la valeur locative cadastrale de votre maison ou appartement, c'est à dire : **la moitié du loyer annuel théorique qu'il pourrait produire, s'il était loué dans des conditions normales.**

Pour calculer la taxe foncière, il faut multiplier ce revenu net cadastral par **les taux d'imposition** qui sont votés chaque année par les collectivités.

Elle est censée tenir compte du marché locatif de la commune mais aussi de la surface du bien, de son degré de confort, de son environnement et de son état d'entretien.

Elle est déterminée forfaitairement, par les services des impôts, à partir des conditions du marché locatif de 1970, pour les propriétés bâties, et de celui de 1961 pour les propriétés non bâties, et **n'a jamais été revue depuis.**

TAXE FONCIÈRE



Villeneuve-lès-Maguelone : 59,18% (voté en février 2026) – stable depuis 2013 – moyenne nationale autour de 40%

Métropole : 5,80% (voté en avril 2026) – Moyenne nationale : **3,93%** (en 2025)

Le Département ne touche plus de taxe foncière depuis 2021.

Brèves

Pas de bureau d'information touristique cet été

Cet été, en raison d'un manque de flux, le bureau d'information touristique de Montpellier Méditerranée Métropole ne s'installera pas au rez-de-chaussée du pôle jeunes en cœur de ville.

Un travail de fond est dès à présent entrepris par la municipalité et l'office de tourisme de Montpellier pour déployer un nouveau dispositif à l'été 2027 et apporter de l'attractivité à la commune.

C'est l'été, la Poste adapte ses horaires

Jusqu'au 29 août, le bureau de Poste sera ouvert aux horaires suivants :

Lundi, mercredi, jeudi

et vendredi : 9h-12h ;

Mardi : 9h-11h45 ;

Fermé tous les samedis.



Rue du 19 Mars 1962
Laposte.fr

Journée nationale d'hommage aux harkis, aux moghaznis et aux diverses formations supplétives

Le vendredi 25 septembre, un hommage sera rendu aux anciens harkis et aux autres membres des formations supplétives qui ont combattu aux côtés de l'armée française pendant la guerre d'Algérie, de 1954 à 1962.



Brèves

Dolto climatisée

La climatisation a été installée dans les dortoirs de l'école Françoise Dolto au printemps afin que les enfants puissent faire leur sieste dans des conditions optimales. Cette école construite dans les années 90 n'est plus adaptée aux conditions climatiques actuelles, raisons pour lesquelles des aménagements doivent être repensés et des investissements réalisés.



Les horaires d'accueil en mairie changent le mercredi

En raison de la très faible fréquentation des créneaux d'ouverture du mercredi soir, les horaires d'accueil en mairie ont changé. Le mercredi, l'accueil ferme désormais ses portes à 17h30.



Retrouvez les horaires d'accueil et l'annuaire des services.



Naturisme : création d'une association et ajustement de l'espace dédié

Le naturisme est répandu, de manière ancienne et continue sur le littoral de Villeneuve-lès-Maguelone. S'il n'est évidemment pas question de remettre en cause sa pratique, un ajustement concernant la délimitation des espaces est nécessaire. Objectif : prévenir les troubles à la tranquillité publique et toute confrontation entre adeptes et non pratiquants.



Lundi 15 juin, Olivier Noguès et Virginie Martos-Ferrara ont reçu en mairie Albert Richard, président de la Fédération Française de Naturisme et Dominique Clément, du Club Soleil Languedoc de Lattes. Un échange fructueux, puisqu'à l'issue de cette rencontre, les espaces dédiés au naturisme ont été ajustés. Concrètement, d'après l'arrêté des maires n°2026ARR015 du 19 juin 2026 – consultable sur le site internet de la commune, le naturisme est autorisé sur le littoral communal sauf sur les zones comprises entre les entrées de plages n°25 (parking du Prévost) à 18 et les entrées de plages n°12 à 1 (100m au-delà du poste de secours du Pilou en direction des Aresquiers).

À noter également la création d'une association et d'un réseau de bénévoles naturistes. Ils auront pour mission de promouvoir le bon respect du nouvel arrêté, la bienveillance et le respect mutuel. Ils seront des relais de terrain pour favoriser la cohabitation harmonieuse entre tous les usagers.

Une signalisation est mise en place à chaque entrée de la plage. Merci de la respecter. Dans un premier temps, la pédagogie sera privilégiée.

Le naturisme en France :

Selon les données de 2016 de la Fédération française des espaces naturistes, 2,6 millions de Français pratiquent régulièrement le naturisme. Et ils seraient même plus de 13 millions à revendiquer une pratique occasionnelle. Soit plus d'un Français sur 5 !



Immuable et pratique, le forum des associations se déroulera le 4 septembre

Le vendredi 4 septembre, de 17h30 à 21h30, les acteurs du tissu associatif villeneuvois vous donnent rendez-vous au Grand Jardin pour leur traditionnel forum.



Cette année encore, environ 60 associations de Villeneuve seront présentes pour faire découvrir la richesse, la diversité et le dynamisme du milieu associatif de la commune. Activités sportives, culturelles, artistiques, solidaires ou encore festives, chacun selon son âge et ses envies trouvera son bonheur ! Sur place, dans les stands

ou dans les espaces dédiés, allez à la rencontre des bénévoles et animateurs qui sauront vous renseigner, vous orienter et vous accompagner dans le choix de vos activités avec disponibilité et bienveillance. Démonstrations, initiations, découvertes et échanges seront au programme lors de ce moment convivial !

À cette occasion, le guide des associations 2026/27 sera à votre disposition : un outil pratique regroupant toutes les informations nécessaires pour organiser votre rentrée ! Il sera ensuite disponible en ligne sur le site de la ville, à l'accueil de la mairie et à la Maison des associations.

Réglage de l'intensité lumineuse des lampadaires de la commune

Cela ne vous aura pas échappé, l'éclairage public est de retour depuis quelques semaines dans les rues de notre commune.

Souhait largement exprimé par les Villeneuvois lors de la campagne municipale du printemps dernier et fruit d'une concertation avec la Métropole, la mesure est entrée en

vigueur dans les premiers jours d'avril. L'intensité lumineuse avait alors été réglée à 50% des capacités des lampadaires pour satisfaire le plus grand nombre.





“ À travers cette nouvelle rubrique du Portail, nous avons envie de dire « Merci ». Merci aux agents de la Ville que nous voyons depuis plusieurs années se dévouer pour vous délivrer un service public de qualité. Quelles que soient les circonstances, qu’elles que soient les difficultés qu’ils rencontrent parfois pour exercer leur métier, croyez-moi le mot service public a vraiment du sens dans notre mairie. »

Virginie Martos-Ferrara, maire de Villeneuve-lès-Maguelone

Des hommes et des femmes à votre service

Le service public revêt bien des aspects inconnus ou ignorés du grand public. C’est pourquoi la nouvelle équipe municipale récemment élue a souhaité créer une nouvelle rubrique dans le Portail : En coulisses. Objectif : vous faire découvrir l’envers du décor de la vie municipale. Comment se mijotent les festivités, comment se bâtissent les plans d’investissement, comment s’instruisent les permis de construire, comment se décident les actions de communication, quelles sont les obligations des services pour rendre compte aux habitants des actions menées.

Vous découvrirez le quotidien des agents municipaux et le travail accompli, parfois dans l’ombre, pour assurer la qualité du service public et mener à bien les missions confiées par la commune. Une manière aussi de rendre hommage à leur engagement au service des Villeneuvois.

Et puisque l’été approche, commençons par ceux qui orchestrent les festivités de la commune !

Aux manettes de la fête : Guillaume, Christophe et Benjamin

Indispensable à l’organisation des fêtes, cérémonies et commémorations, ce service est piloté avec énergie et professionnalisme par Guillaume, accompagné de Christophe et de Benjamin, arrivé récemment au sein de l’équipe en mai 2026.

Organiser un événement communal ne s’improvise pas. Il faut à la fois :

- faire preuve de créativité ;
- être parfaitement organisé ;
- maîtriser les procédures administratives et réglementaires ;
- anticiper toutes les questions liées à la sécurité ;
- savoir fédérer les différents acteurs autour d’un même projet ;
- gérer les budgets avec rigueur ;
- coordonner plannings et rétroplannings ;
- garder le sourire en toutes circonstances ;

• et surtout savoir travailler en équipe.

Toutes ces qualités sont réunies dans notre équipe de choc que vous croisez souvent dans Villeneuve-lès-Maguelone lors des commémorations, cérémonies et surtout

pendant la Poulpinade et la fête locale.

Alors, si vous les croisez cet été, n’hésitez pas à leur adresser un petit signe : la satisfaction des Villeneuvois reste leur plus belle récompense.



De gauche à droite :

Benjamin Beaufort, Chargé événementiel, arrivé en mai 2026,
Guillaume Vallès, Chef du service Évènementiel et Protocole depuis août 2022.

Christophe Granier, Technicien à la ville depuis 1992.

Un nouveau conseil d'administration au CCAS

Le conseil municipal du 12 mai 2026 a voté le nombre de membres du futur conseil d'administration du CCAS au nombre de 6. Il est présidé de fait par le Maire Olivier Noguès.

Ce conseil d'administration s'est réuni le 26 mai pour désigner les membres. Il s'agit de :

- Mme BEAUMONT Marie-Anne, association d'éducation populaire, organisme de formation, entreprise de l'économie sociale et solidaire, ainsi que travailleur social sur la commune depuis plusieurs années.
- M. GRANGE Gilles, représentant de l'association Roule Nature. Association socio-sportive qui œuvre pour favoriser l'accès au sport pour tous, en ayant une visée familiale et sociale.
- Mme GUERRERO Béatrix, représentante proposée par l'association l'Amitié Villeneuveise. Association qui

organise des activités de loisirs pour les seniors Villeneuvois.

- Mme LEMUT Josiane, représentante proposée par l'association France Alzheimer. Association nationale de familles reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.
- M. NOUVEAU Michel, représentant de l'ESAT Peyreficade qui fait partie de l'association ADAGES. Cet établissement médico-social accompagne des travailleurs en situation de handicap psychique dans leur insertion par le travail. L'ESAT propose des prestations à destination des professionnels ou particuliers.
- Mme TOMAS Stéphane, représentante de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales). Association qui œuvre pour la protection des intérêts des familles.



« Être aux côtés des publics vulnérables, œuvrer pour leur inclusion et lutter contre les inégalités n'est pas seulement une mission, c'est la base même de notre engagement ! »

Mariette Collot, élue déléguée au CCAS et à l'EHPAD

À quoi sert un CCAS ?



Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un organisme municipal dont la principale mission est l'accompagnement et le soutien au quotidien des habitants les plus fragiles dans la lutte contre l'exclusion, les inégalités et en intervenant pour faciliter l'accès aux droits du public le plus vulnérable.

Quelles sont les actions d'un CCAS ?

Le CCAS intervient dans l'application et le développement d'un programme local de prévention sanitaire et sociale. Il propose des aides et met en œuvre des actions et des services visant à soutenir, informer et accompagner les personnes fragiles ou en difficulté.

À Villeneuve, le CCAS propose gratuitement des ateliers (cuisine, mémoire, informatique...) des services divers, comme l'aide aux démarches administratives, le portage de repas à domicile du transport à la demande, des animations de fin d'année ou encore la semaine bleue...

+ d'info : 04 67 69 04 04
CCAS, 101 bd des écoles

Brèves

100 bougies à l'Ehpad

Résidente à l'Ehpad Mathilde Laurent, Paule a fêté ses 100 ans le 28 avril dernier.

Un moment rare, riche en émotions, et de joie pour la jeune centenaire !



Niveaux d'eau records à la Réserve Naturelle Nationale de l'Estagnol, propices à la richesse de la biodiversité !

Zone humide d'exception, la réserve de l'Estagnol (petit étang en occitan) a toujours été une zone refuge, de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces.



Depuis quelques années, nous assistions à des assècs longs (état d'un milieu aquatique sans eau), survenant au printemps et à l'automne, périodes défavorables pour le milieu naturel contrairement à l'assèchement profond estival, bénéfique, qui permet le bon fonctionnement biologique de l'étang et favorise la régénération de la roselière de l'Estagnol.

Un automne et un hiver très pluvieux et mise en eau record

L'automne et l'hiver derniers ont été différents de ces dernières années. Entre les mois de décembre et de janvier, il a plu l'équivalent des précipitations annuelles habituellement enregistrées, soit 580 mm ! (877 mm tombés d'octobre à fin mars). Il n'en fallait pas plus à l'Estagnol, pour se mettre en eau immédiatement dès les pluies de fin décembre.

Les canaux les plus profonds de la

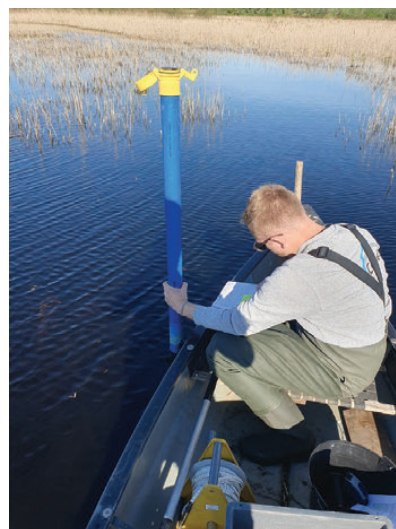
réserve se sont mis en eau dès novembre puis la zone humide a rapidement atteint des niveaux d'eau exceptionnels ! En mars était relevée une hauteur d'eau d'1m63 dans les casiers de l'étang. Il faut remonter à l'année 2003 pour trouver une donnée supérieure (1m74). Depuis mi-mars, le niveau d'eau redescend tout doucement.

Une zone tampon qui remplit ses fonctions

L'étang de l'Estagnol a rempli son rôle de zone tampon permettant de prévenir localement les inondations en stockant en son périmètre une grande quantité d'eau. Celle-ci sera naturellement restituée aux terres alentours par le canal de la Bouffie au sud de la réserve et s'évapora en partie sous l'action du vent et du soleil. Il est probable que l'étang ne connaisse pas d'assec complet cette année, en fonction de la météo (températures, pluie et vent cet été).

Une riche biodiversité accueillie

Si la mise en eau de la réserve a enrichi la biodiversité en accueillant de nombreux oiseaux d'eau (canards, foulques, grèbes et talèves...), ces niveaux trop élevés d'eau ont temporairement limité l'accueil des espèces migratrices et repoussé certaines espèces comme la Lusciniole à moustache, non observée cette année dans la roselière, son habitat principal. Malgré un contexte climatique instable, ces pluies auront permis le développement crucial d'herbiers aquatiques, actuellement étudiés pour mieux comprendre leur rôle écologique et leur état de conservation, rendant le site plus favorable à l'ensemble de la faune associée : oiseaux, amphibiens et invertébrés.



Contact :
04 34 22 73 07
salines@cen-occitanie.org
cen-occitanie.org

La collecte des biodéchets évolue à partir d'octobre

Face à la faible utilisation de la collecte des biodéchets en porte-à-porte (bac marron-orange), la Métropole de Montpellier déploie un nouveau dispositif de ramassage.

Ce qui change :

Dès le 5 octobre 2026, la collecte des biodéchets en porte à porte s'arrête. Des bornes déployées dans les quartiers de Villeneuve permettront de déposer les biodéchets à tout moment de la journée. Elles seront collectées 2 fois/semaine et intégralement lavées 1 fois/semaine.

Afin d'accompagner cette mutation, un « kit biodéchets » est distribué à chaque foyer, de septembre à octobre 2026. Il est constitué d'un bioseau ajouré, accompagné d'un lot de sacs kraft et d'un mode d'emploi.

Ensemble faisons le bon geste de tri et réduisons nos déchets pour répondre au défi climatique.



Des brebis dans le bassin de rétention près de la crèche municipale

Après un hiver arrosé et un printemps tout autant humide, vinrent les premières chaleurs... il n'en fallut pas plus à la nature pour se réveiller et à l'herbe des pâtures pour se mettre à pousser de manière exponentielle !

Le bassin de rétention, situé le long de la crèche municipale, quartier Monteillet n'y a pas échappé et s'est retrouvé envahi d'herbes hautes. Quoi de mieux que des brebis pour entretenir le terrain ? Depuis les premiers jours de juin, les habitants du quartier ont pour voisins une douzaine d'ovins affairés à l'éco-pâturage du bassin.

Les brebis étant des herbivores, merci aux promeneurs de ne surtout pas leur donner de pain et de ne pas les nourrir.



Passage en déchèterie : jamais sans son Pass !

Le Pass Métropole est indispensable pour accéder aux Points Propreté (déchèteries) de la Métropole. Sans lui, l'accès aux bennes vous sera refusé. L'ancienne carte, le Pass'Agglo est toujours valable !

Gratuit, le Pass Métropole est une carte qui offre, à tous les habitants de la métropole, des réductions sur les entrées dans les établissements de Montpellier Méditerranée Métropole, chez des partenaires privés et aussi dans des infrastructures telles que les Points Propreté.

Vous n'êtes pas titulaire du Pass ? Rendez-vous au guichet d'accueil de la mairie muni d'une carte d'identité, d'une photo d'identité récente et d'un justificatif de domicile.



— MÉMOIRE LOCALE —

Villeneuve à travers ses archives

par Vivien Vassal, historien. Membre associé à l'UMR 5140
Archéologie des Sociétés Méditerranéennes - Équipe TESAM



Une fouille archéologique a débuté fin janvier 2026 dans le centre ancien de Villeneuve-lès-Maguelone, sous la direction de Marie Rochette (INRAP). Celle-ci concerne plus précisément l'espace public compris entre les actuelles Place du Marché et Place de l'Église (ill. 1). Une étude historique (en cours) vient compléter les données de terrains,

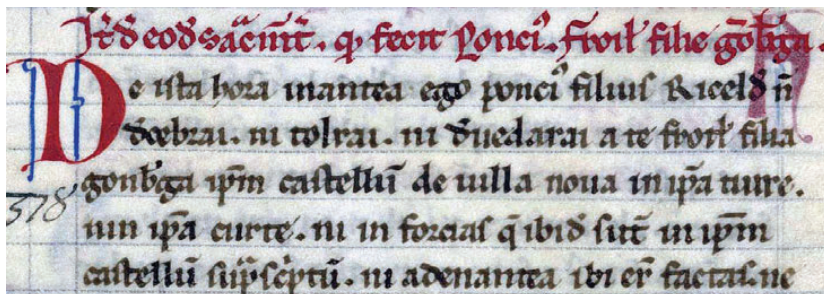
afin de proposer une lecture globale de l'histoire du village permettant de décliner les grandes phases de son évolution urbaine (histoire connue et/ou à amender). Des approfondissements nécessaires au grès des découvertes pourront orienter plus précisément l'enquête archivistique (étude ciblée sur un élément particulier). Une synthèse de ces recherches historiques devrait accompagner le rapport final d'opération.

La conférence du 24 avril 2026 a permis de mettre en lumière la diversité des sources mobilisables : apports de la bibliographie (monographies, articles, travaux universitaires, sources éditées) et apports des documents d'archives. Les cartulaires (édités) permettent de mettre en lumière l'existence du lieu de Villeneuve (villa nova) dès 819 et d'un château dans la première moitié du XI^e siècle (castellum) (ill. 2). Le cartulaire de Maguelone fournit l'essentiel des actes permettant de

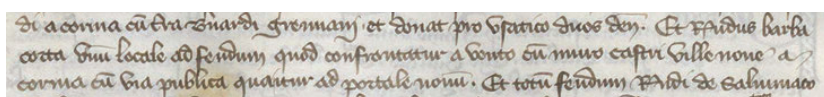
comprendre la mutation importante que connaît le village entre les XII^e et XIII^e siècles. Sous la coseigneurie de l'évêque et du chapitre de Maguelone les unités domestiques se multiplient, puis un important chantier de fortification remodèle ce premier regroupement dans les années 1190-1200. Des éléments appartenant à cette nouvelle enceinte émaillent les actes de la première moitié du XIII^e siècle (ill. 3). À cette production de sources éditées s'adjoint une série de documents d'archives (environ 150 liasses et registres consultables ont été retenus). Des sources iconographiques renseignent par ailleurs sur l'état de conservation de certains de ces éléments de fortification, disparus dans la seconde moitié du XIX^e siècle (ill. 4) et dans la première moitié du XX^e siècle (destruction de la porte située au sud de l'église en 1939). Une série de 200 plans brouillards (fin du XVII^e siècle) apportent quant à elle des informations sur le château épiscopal. Cinq plans



Ill. 1 : Zone de fouille sur fond de cadastre dit napoléonien. AD 34, 3 P 3764 Section C1 du Village (1820). © AD. Hérault.



Ill. 2 : Mention du « castellum de Villa Nova ». Extrait du cartulaire des Guilhem de Montpellier, Archives municipales de Montpellier, AA 1, f°CXXIII r°. © AM Montpellier.



Ill. 3 : Confrontation d'un casal avec la Porte neuve en 1220. Extrait du cartulaire de Maguelone, registre F. AD 34, G 1228, fol. CXXII v°. © AD. Hérault.



Ill. 4 : « Entrée [Porte Saint-Laurent], Villeneuve-Lès-Maguelone » / J.-M. Amelin, 1823-1845 (Montpellier Méditerranée Métropole, 01652RES-06-085) © Médiathèque centrale Émile Zola.

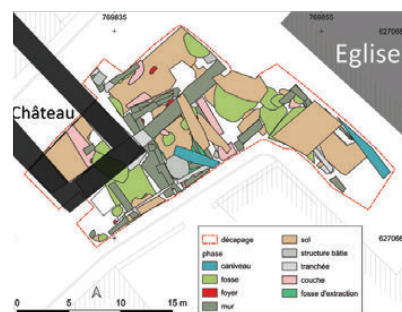
successifs indiquent la présence de la structure castrale dans l'environnement proche de l'église

(III. 5). En complément à d'autres données (actes notariés, compoix, rapport d'experts), on peut

émettre l'hypothèse que ce château n'est pas celui qui apparaît au XI^e siècle, mais correspond à une nouvelle construction, sans doute érigée dans le mouvement de mise en défense de la fin du XII^e siècle. La fouille a justement permis de retrouver l'emplacement de l'extrémité sud de cet édifice (III. 6).



III. 5 : Le château est le grand rectangle situé à droite entre l'église et la place. AD 34, G 2361, « Plan. Maisons ou est la rue du logis de la Nau et de Mr Reilhe » © AD. Hérault



III. 6 : Superposition des données des plans anciens sur le plan des vestiges de l'aire ouverte nord © INRAP.

Un hommage aux démineurs tombés pour sécuriser nos plages

Chaque année, une cérémonie commémorative se tient sur la plage du Pilou, au pied de la stèle dédiée aux démineurs. La Fête de la Mer et de la Plage, qui se déroule en août, est une formidable occasion de rendre hommage à des hommes courageux qui ont payé de leur vie pour que nous puissions tous profiter des plaisirs de la plage en toute sécurité.

Elle rend mémoire à Pierre Coutou, Louis Bruel, Jean Benech, Georges Boiton et Jean Lérés, cinq démineurs morts pour la France dans l'exercice de leurs missions au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Ils étaient chargés de neutraliser les mines et engins explosifs abandonnés sur les plages du Languedoc, encore fortement militarisées à cette époque.

Cette année encore, la cérémonie sera conduite par les élus de Villeneuve-lès-Maguelone, en présence des autorités civiles, des invités et du public. Des gerbes seront déposées et une minute de silence observée en mémoire de ces hommes.

Posée sur la plage, cette stèle a été réhabilitée dans les années 1990 afin de préserver le souvenir et le sacrifice de ces agents du déminage. Elle demeure aujourd'hui un lieu de mémoire rappelant les dangers auxquels ces hommes de l'ombre ont été confrontés pour permettre à chacun de profiter des plages en toute sécurité.

La cérémonie du 1^{er} août, à 11h, sera suivie d'un moment convivial au centre de loisirs de la plage, placé sous le signe du partage et de la mémoire.



“ Je suis fier et honoré de porter la délégation Protocole et Patrimoine à la Ville. Cela donne du sens à mon engagement et à mes convictions »

Mattéo Taddio



Contenu enrichi sur le site internet de la ville

Qui étaient Pierre Coutou, Louis Bruel, Jean Benech, Georges Boiton et Jean Lérés ?

Ils se mobilisent pour Rêve 34 et permettent à Lyna de découvrir la Corse

Exaucer le rêve de Lyna, 14 ans, de visiter la Corse ? Pour Zoé, Hannah, Quentin, Léa et Nada, il n'en fallait pas plus pour se mobiliser. Depuis Noël et dans le cadre de leur projet d'études, les cinq étudiants à l'IUT de Montpellier-Sète ont soutenu et valorisé l'image de l'association Rêve 34 qui œuvre à apporter une parenthèse enchantée aux enfants qui se battent contre la maladie au quotidien.

Pour atteindre leur objectif, ils ont multiplié les actions parmi lesquelles, la vente de gâteaux et confiseries sur un marché, la vente de chocolats pour Noël et leur présence avec un stand informatif lors d'un évènement sportif. Ils ont également participé au Podcastthon 2026 (évènement caritatif mondial) en réalisant un épisode consacré à l'association diffusé du 14 au 20 mars.

Grâce à leur engagement, un peu plus de 1 000 euros ont été récoltés. Une somme qui va contribuer à exaucer le Rêve de Lyna, de séjourner sur l'Île de Beauté.

Contact :

Patricia Rigal, déléguée départementale
06 80 17 31 03 - reves34@reves.fr - www.reves.fr

 [associationreves34](https://www.facebook.com/associationreves34)

 [@associationreves34](https://www.instagram.com/associationreves34)



Libelula Villeneuve :

une carte
flexible et
solidaire pour
des activités
accessibles
au plus grand
nombre !

Libelula Villeneuve



Nouvelle dans le paysage des associations Villenuevoises, Libelula Villeneuve propose un concept innovant basé sur un système de carte (10, 50 ou 100 libellules) permettant aux adhérents d'accéder librement et à petit prix (de 4 à 5€ la libellule) à différentes activités sportives et culturelles. Pas de contrainte de réservation ni de fréquence, venez-vous initier, entre autres, à la danse, au sport, à la guitare ... Participez à une démarche solidaire locale : les fonds générés sont en partie reversés à des associations caritatives.

Pour tout renseignement, contactez l'association !

Contact :

libelula.villeneuve@gmail.com

06 70 25 90 82

 et  : Libelula Villeneuve

En septembre, je m'y (re)mets avec **Maguelone Jogging !**



Qui a dit que les bonnes résolutions étaient une affaire de janvier ? La rentrée, c'est aussi le bon moment de renouer avec une bonne dynamique sportive. Et s'engager sur les activités de l'année, surtout pour les enfants !

Maguelone Jogging, le troisième plus grand club d'athlétisme de l'Hérault par le nombre de licenciés (fédération française d'athlétisme) est le club qu'il vous faut pour cultiver votre bonne forme physique ! Rappelons qu'une pratique sportive régulière est source de multiples bienfaits (plaisir, réduction du stress, amélioration du sommeil, antidépresseur...)

Un club ouvert à tous, des jeunes aux moins jeunes, du sportif du dimanche au compétiteur (dès 5 ans), sans oublier les personnes souffrant d'affection de longue durée, de maladie chronique et de handicap psychique ou mental.

Dès septembre, retrouvez de l'Athlé fit (forme d'Hyrox) des nouveaux cours de sport adaptés et des activités spécifiques à tous les publics.

Inscriptions à partir du 1^{er} juillet pour une reprise le 7 septembre. Possibilité de faire un cours d'essai dès le 7 septembre !

Contact :

Denis Autier - 06 33 54 12 24 - maguelonejogging@gmail.com

www.maguelonejogging.com

et : Maguelonejogging

Forum des métiers au collège des Salins, le 3 octobre : découvrir, échanger et s'inspirer !

La Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE) du collège des Salins organise la 5^{ème} édition du forum de découverte des métiers le samedi 3 octobre de 9h à 12h30 au sein de l'établissement. L'ensemble des élèves du collège ainsi que les élèves de 4^e et 3^e des alentours sont invités à participer aux rencontres et conférences animées par les professionnels des lycées et des centres de formations.

Objectifs : s'informer, explorer et construire son avenir, décrocher des stages et découvrir d'autres univers.

Contact : FCPE - 06 43 75 78 74
fcpevlm@gmail.com

FORUM DÉCOUVERTE DES MÉTIERS 5^{ÈME} ÉDITION

SAMEDI 3 OCTOBRE 2026 9h - 12h30

COLLEGE DES SALINS

OUVERT À TOUS LES COLLEGIENS des collèges des Salins ainsi qu'aux collèges aux alentours

Un temps pour s'informer, explorer et construire son avenir !

34 PROFESSIONNELS de nombreux secteurs d'activité présents pour échanger avec les élèves !

6 ÉCOLES DE FORMATION ET LYCÉES pour découvrir les métiers et les secteurs professionnels !

FORUM ORGANISÉ PAR LES PARENTS D'ÉLÈVES FCPE

Un don de 500 euros remis à l'association Et Après ? :

Plus qu'un coup de pouce financier, une énergie précieuse pour avancer !



L'association « Et Après ? » fondée en janvier dernier accompagne des jeunes adultes autistes vers plus d'autonomie et d'inclusion, a eu le plaisir de recevoir des membres du Cercle Mozart « Cœur en Action » qui favorise les échanges d'idées et d'expériences, notamment sur les sujets relatifs aux question économiques, sociales, financières et de mécénat dans le secteur de Montpellier.

À l'occasion de cette occasion de cette visite, un don de 500 euros a été remis. Un geste généreux accueilli avec beaucoup de gratitude. Au-delà de l'aide précieuse apportée, Badia Elafi et Muriel Oualid, présidentes de « Et Après ? » ont été profondément marquées par qualité humaine de cette rencontre : présence, écoute, simplicité et bienveillance dans la découverte de l'association, de ses missions et des quatre jeunes accompagnés au quotidien dans le développement de leur autonomie et leurs immersions professionnelles.

Contact :

Badia Elafi (06 66 28 79 23) et Muriel Tordjman Oualid (07 77 91 08 22)
etapres34@gmail.com



Remise de chèque à l'association

Un été animé à la Section Taurine



Inaugurée le 31 mai dernier, la piste entièrement rénovée des arènes municipales C. Jouvenel accueille les traditionnelles courses camargaises et taureaux piscine tout l'été.

Rendez-vous les vendredi 10 et dimanche 12 juillet à 21h pour les courses de Taù, les samedi 11 juillet, dimanche 30 août et samedi 5 septembre à 16h30 pour les courses Avenirs/Espoirs et les dimanche 23 août et 27 septembre pour les courses As/Élite.

Retrouvez les taureaux piscine et paille, tous les jeudis à 21h (jusqu'au 27 août).

Contact :

Sylvain Mestre : président de la Section Taurine Villeneuveoise
06 89 13 60 20
mestre.sylvain@wanadoo.fr



Guide festif

Toutes les festivités de votre été 2026 !

Ce livret recense tous les événements proposés par la Ville, les associations, les bars, les restaurants, camping, etc. Vous y trouverez également toutes les informations utiles pour passer un bel été sous le soleil de Villeneuve-lès-Maguelone !

À retrouver à l'accueil de la Mairie et sur le site internet de la Ville.

Plus d'infos sur villeneuvelesmaguelone.fr



Vos festivités de l'été

Nous vous l'annonçons dans le précédent Portail, votre été sera bien occupé ! Une fois encore, les associations de la Ville, avec le comité des fêtes et la section taurine se mobilisent pour que les Villeneuvois se retrouvent et fassent la fête ensemble dans une ambiance joyeuse et amicale. Focus sur deux grands rendez-vous.



La fête locale, du 10 au 14 juillet

Ce qu'il faut en retenir : Elle démarrera le 10 juillet à 18h30 avec le défilé et à 19h avec la remise des clés de la ville et la désignation des gardiens de la fête locale.

Tous les soirs à 22h les danseurs entreront en piste au grand jardin - sauf le 13 juillet où le bal commencera à 23h.

Tous les après-midis, concours de pétanque de 13h à 17h.

La soirée du 13 juillet marquera le clou de la fête avec la distribution des lampions sur le parvis de la mairie à 21h, puis la retraite aux flambeaux à 22h, le feu d'artifice à 22h30 et le grand bal à 23h.

Le déjeuner au pré, en tenues traditionnelles régionales, offert par la ville se déroulera quant à lui le 14 juillet au Prat du castel à 8h30, avant la cérémonie officielle à midi place des héros.

Comme chaque année, les manades animeront les rues de la ville avec encierros, bandidos et abrivados.



“ Nous voulons remettre le partage, la fête et le vivre ensemble au cœur de notre mandat municipal. La collégialité, l'ouverture aux autres et le respect de chacun nous semblent des valeurs fondamentales qui concourent à une ville apaisée. »

Steve Vallier, Adjoint délégué aux festivités et Jérémy Aliaga, conseiller délégué aux traditions

Programme complet à retrouver sur villeneuvelesmaguelone.fr

La fête de la mer et de la plage du 31 juillet au 1^{er} août

Un weekend entier consacré à la découverte des sports nautiques et à la célébration de la beauté exceptionnelle de nos plages.

Ce qu'il faut retenir : Elle démarre à 20h à la plage du Pilou par une soirée Grillades/frites, vendredi 31 juillet

Une occasion rare de danser sur la plage est ensuite proposée de 22h à 1h du matin.

Samedi 1^{er} août, la cérémonie de 11h viendra rendre hommage aux démineurs qui sont morts pour que nous puissions profiter des joies de la plage. Cette cérémonie sera suivie d'une brasucade et du concours de châteaux de sable et de galets.

La fête se terminera, comme chaque année avec un feu d'artifice à 22h30 et un DJ Set à 23h.



La feria des vendanges du 11 au 13 septembre

Elle se déroulera place de l'église.

Trois jours de fête et d'animations taurines et musicales.

La nouvelle équipe municipale a tenu à remettre ce lieu central de Villeneuve à l'honneur. Les fouilles archéologiques seront alors terminées et les travaux d'aménagement – en pause – n'auront pas encore fait l'objet d'une révision financière et technique.



Les Estivales

Chaque mercredi, rejoignez le bord des étangs, installez-vous et délectez-vous de mets et de vins du terroir !

Une occasion de rencontrer les vignerons et producteurs locaux tout en profitant de l'ambiance assurée par des groupes musicaux.



Mais aussi...

Les journées européennes du patrimoine du 19 au 20 septembre

À ce jour, le programme n'est pas complètement terminé, mais deux beaux rendez-vous ont été posés le 19 septembre : le matin à 9h, la visite et l'exploration de la réserve de l'Estagnol (avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie (CEN) et l'après-midi à 15h, la visite guidée du site naturel protégé des salines.

Réservation au 04 34 22 73 07 ou sur le site internet du CEN Occitanie dans la rubrique « vos rendez-vous nature ».

Toutes les animations de l'été à retrouver sur le guide festif.
Disponible en mairie et sur le site de la ville villeneuvelesmaguelone.fr

Les élèves de Villeneuve- lès-Maguelone auront leur saison culturelle au théâtre Jérôme Savary !

La fréquentation des lieux de culture (musées, théâtres, cinémas...), la découverte d'œuvres, la rencontre avec des artistes sont des facteurs d'épanouissement et d'émancipation des enfants. Depuis plusieurs années un travail de médiation à l'attention des élèves des écoles primaires est développé.

Au programme dès la rentrée scolaire, les jeunes spectateurs pourront donc s'immerger dans des histoires qui les feront réfléchir, voyager, partager des émotions grâce au théâtre bien sûr mais aussi grâce au cirque, au cinéma et à la musique. Et comme depuis plusieurs années maintenant, des moments de pratique artistique et de rencontres avec les artistes leur seront proposés : ateliers, discussions avec les artistes sur le plateau après la représentation... pour creuser toujours et encore leurs envies d'apprendre et leur curiosité.

Toujours dans cette veine, des actions seront également menées auprès des collégiens dans le courant de l'année scolaire autour du spectacle vivant.

À titre d'exemple, en avril 2027, les enfants des classes de CP, CE1 et CE2 découvriront la dernière création de la compagnie villeneuvoise

Les Nuits Claires, Maman dragonne, une pièce d'Aurélié Namur, une fable où la métaphore de la dragonne, maléfique ou protectrice selon les cultures, donne à voir les émotions d'une fillette (photo ci-dessous).

«L'éducation artistique et culturelle (EAC) accompagne les enseignements, pour lesquels elle propose une forme complémentaire d'apprentissage. Elle conduit les élèves à poser un regard personnel sur le monde ; c'est pourquoi chaque élève de la maternelle à la terminale doit pouvoir, chaque année, apprendre, rencontrer et pratiquer la culture sous toute forme.»

Source : site du Ministère de l'Éducation Nationale

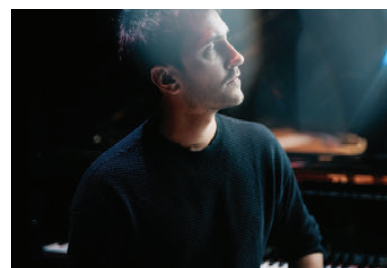
<https://eduscol.education.gouv.fr/4692/education-artistique-et-culturelle>



Maman dragonne, une pièce d'Aurélié Namur

Festival de Radio France

Vincent Mussat
au piano :
de Chopin à Liszt



PETIT RAPPEL POUR LES PLUS GRANDS...

Ce récital réunit essentiellement des pages écrites par Chopin et Liszt, deux musiciens amis qui furent parmi les compositeurs pour piano les plus féconds du XIX^e siècle.

Du premier, Vincent Mussat jouera notamment les quatre scherzos, qui forment un concentré de l'art de Chopin, art fait de concision, de grâce et de violence mélodique. Plus pittoresques, tout aussi virtuoses, les pages de Liszt réunies ici proviennent du vaste cycle des Années de pèlerinage, une manière de Grand Tour pianistique à travers la Suisse et l'Italie. À ces deux ensembles, le jeune pianiste a choisi d'ajouter deux pages de Robert Schumann, auteur lui aussi d'une œuvre pour piano où l'ambition technique le dispute à la poésie : la célèbre Réverie des Scènes d'enfants, et le lied Widmung (« Dédicace »), ici donné dans la transcription pour piano seul due à Liszt.

Jeudi 16 juillet, à 19h, au théâtre Jérôme Savary. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

LE
NOUVEAU
FESTIVAL
RADIO
FRANCE
OCCITANIE
MONTPELLIER

2026, VILLENEUVE D'ABORD

Fidèle à nos engagements

Être élu d'opposition, c'est aussi rester fidèle aux engagements pris devant les Villeneuvois.

Lors du vote relatif à l'augmentation de la taxe foncière métropolitaine, la majorité municipale s'est abstenue. Pour ma part, je considère que cette décision entraîne une hausse de la pression fiscale supportée par les propriétaires de notre commune. Dans un contexte où le pouvoir d'achat demeure une préoccupation majeure, j'aurais souhaité une opposition plus claire à cette augmentation.

J'ai également voté contre le transfert intégral de l'excédent de fonctionnement vers les investissements. Si l'investissement est nécessaire pour préparer l'avenir, il me semble qu'une partie de cet excédent aurait pu être utilisée pour alléger la charge fiscale pesant sur les Villeneuvois ou pour compenser, au moins en partie, les effets de la hausse de la fiscalité métropolitaine.

Enfin, je demeure réservé quant au maintien de notre commune au sein de la SA3M. De nombreuses communes ont fait le choix de ne pas adhérer à cette structure. Je considère qu'il est essentiel de préserver l'autonomie de décision de Villeneuve-lès-Maguelone et de limiter les dépenses qui pourraient être engagées sans bénéfice direct pour notre commune.

Ma ligne de conduite reste inchangée : défendre les intérêts des Villeneuvois, maîtriser la fiscalité locale et préserver l'indépendance de notre commune.

Christophe Derouch - Villeneuve d'abord

VILLENEUVE MAIN DANS LA MAIN

Le bilan des 100 premiers jours de la nouvelle majorité.

Cent jours après son arrivée aux responsabilités, le bilan de la majorité reste difficile à identifier. En dehors d'actions ponctuelles comme la création et la suppression de places de stationnement, les réalisations d'importance sont pour l'essentiel des projets engagés lors du précédent mandat : réfection des chemins communaux après les intempéries, réaménagement de la place du marché ou future centrale photovoltaïque près du collège et de la Maison des Associations.

Nous nous réjouissons de cette continuité, car les projets utiles doivent dépasser les alternances politiques. Mais au-delà, quelles sont les nouvelles ambitions pour notre commune ?

Nous regrettons la disparition des Lundis de la Capou, l'absence de programmation culturelle pour la prochaine saison, l'abandon du recrutement d'un policier municipal et le non-remplacement de la directrice de la communication et de la culture.

Nous constatons également que des initiatives lancées sous notre mandature, comme la Poulpinade ou le travail mené sur l'ALP (accueil de loisirs périscolaire), sont aujourd'hui poursuivies malgré les critiques formulées à l'époque.

Sur le plan démocratique, les promesses de transparence, d'écoute et de concertation ne semblent pas au rendez-vous.

Les habitants ne peuvent toujours pas commenter sur les réseaux les publications de la commune et la page Facebook du maire laisse très peu de place à la contradiction.

Nous constatons des distorsions flagrantes entre les annonces de campagne et la réalité, par exemple en ce qui concerne les indemnités du maire et de la première adjointe.

Certains choix, comme ceux de réduire la zone de tolérance du naturisme et l'extinction de l'éclairage public, sont faits sans concertation de la population et pour répondre à des intérêts très privés.

La démocratie locale mérite pourtant la vérité, l'écoute et le respect de toutes les opinions. Trois mois après son installation nous pouvons l'affirmer : la nouvelle majorité villeneuvoise prend nettement la direction inverse !

L'équipe Villeneuve main dans la main

VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE



FERIA DES VENDANGES

PLACE DE L'ÉGLISE

11 > 13
SEPT.
2026

TRADITIONS TAURINES
PEÑA · FLAMENCO
SOIRÉES MUSICALES FESTIVES

VENDREDI 11.09
SOIRÉE **KITCH**
AVEC LE DJ VILLENEUVOIS
JEAN BA
ÉLECTION DU DÉGUISEMENT
LE PLUS **KITCH**



www.villeneuvelesmaguelone.fr